

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Novembre 2019

**« Trophées européens développement durable » :  
Les carriers français à l'honneur**

Bruxelles - Mercredi 20 novembre 2019

**Quatre sites français ont été récompensés lors de la cérémonie officielle de remise des Trophées européens développement durable (Sustainable Development Awards) qui s'est tenue le 20 novembre à Bruxelles.**

La carrière de l'Armailler, exploitée par Granulats Vicat, dans la Drôme, est lauréate de la catégorie Communication. Ce site a su séduire le jury européen par l'originalité de sa démarche qui révèle une nouvelle approche de valorisation d'un site d'extraction en faveur d'un patrimoine naturel et culturel. Le jury européen a également souhaité décerner une mention spéciale, ses « coups de cœur », pour trois autres sites français. Ont ainsi été distingués : la carrière de Grand-Champs dans le Morbihan (56), exploitée par CMGO Bretagne Sud, la carrière d'Auriol dans les Bouches-du-Rhône (13), exploitée par CEMEX Granulats Rhône Méditerranée et le site de Buzet-sur-Tarn en Haute-Garonne (31), propriété de CEMEX Granulats Sud-Ouest.

**Un concours européen décliné dans chaque pays**

L'Union européenne des producteurs de granulats (UEPG), présente dans 24 pays, organise tous les trois ans, un concours Développement durable. Son objectif est d'encourager et de récompenser les initiatives exemplaires des entreprises du secteur qui intègrent dans leurs activités des dimensions économiques, sociales et environnementales. Pour cette édition 2019, après une première phase de sélection à un niveau national dans chaque pays membre, ce sont plus de 50 participants, représentant 13 pays, qui ont concouru pour la finale européenne.



@Bsr - La délégation française

Les candidatures s'exprimaient dans les catégories suivantes : « Meilleures pratiques environnementales », « Réaménagement », « Partenariat avec les communautés locales », « Meilleures pratiques en santé-sécurité », « Contribution économique à la société », « Biodiversité » et « Communication ».

Le jury européen composé de cinq membres, représentants de l'université, d'ONG et d'institutions, a dévoilé le palmarès de l'édition 2019 des Trophées développement durable lors d'une cérémonie officielle, le 20 novembre 2019, à Bruxelles.

En France, ce concours est représenté par l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG). « Je tiens à féliciter l'ensemble des participants qui, grâce à leurs démarches, mettent en avant à l'échelle européenne, les engagements responsables et volontaristes des carriers en faveur du développement durable » a souligné Alain Plantier, Président de l'UNPG à l'issue de la cérémonie.

## Lauréat de la catégorie Communication

*Carrière de l'Armailler (Bourg-lès-Valence - Drôme) pour son « Théâtre On The Rocks ».*  
**Granulats Vicat**

### France : une belle et longue « carrière » théâtrale



De l'antiquité jusqu'à nos jours, des scènes en plein air ont permis de nombreux spectacles d'exprimer l'art, dramatique, comique, pictural... et tant d'autres. C'est en partant de cette histoire que le groupe Vicat a eu l'idée de transformer une carrière en une agora, à ciel ouvert, offerte à tous. De l'édification d'un amphithéâtre de verdure de 200 places à la création d'un arboretum de 150 arbres composé de 17 essences différentes, c'est une invitation à la découverte du site. Un nouvel angle que le carrier a voulu partager avec les valentinoises et les valentinois, telle une ouverture vers une meilleure connaissance de l'activité extractive en programmant sur le site des moments de loisirs et de culture. Aujourd'hui, plusieurs troupes ont pu venir se produire dans ce théâtre de verdure. D'un site industriel, la carrière s'est métamorphosée en lieu de vie tant pour les riverains que la faune et la flore qui l'habitent.

Même si elle pouvait prétendre à concourir dans plusieurs catégories de par une exploitation et une gestion responsable de son activité en matière d'environnement et de respect des écosystèmes, la carrière de l'Armailler a su séduire le jury européen par l'originalité de sa démarche qui révèle une nouvelle approche de valorisation d'un site d'extraction en faveur d'un patrimoine naturel et culturel.

#### **Une ouverture au dialogue, afin d'améliorer l'écoute et réduire les nuisances**

Dans sa démarche, le groupe Vicat a voulu confirmer ces engagements et ouvrir la porte au dialogue et à une meilleure écoute, communication et compréhension d'une activité industrielle, souvent mal connue et considérée comme intrusive, mais néanmoins indispensable. Une activité qui déploie, cependant, des pratiques respectueuses de l'environnement, de réduction des nuisances et appelle à un partage local des débats et questionnement des riverains.

#### **Coups de cœur du jury – La France encore à l'honneur**

Le jury européen a également souhaité décerner une mention spéciale, ses « coups de cœur », pour trois autres sites français. Ont ainsi été distingués :

**La carrière de Grand-Champs dans le Morbihan, exploitée par CMGO Bretagne Sud**, pour sa démarche environnementale qui a consisté à restaurer un cours d'eau asséché pour favoriser l'installation et la remontée de poissons et qu'il fasse, aussi, office de drain des parcelles humides avoisinantes. Afin d'assurer une dynamique hydraulique à ce ru, il a fallu redessiner des méandres, y aménager des talus, resserrer les berges et recalibrer son lit. L'ensemble de la restauration a été réalisée avec des matériaux concassés issus de la carrière.

**La carrière d'Auriol dans les Bouches-du-Rhône, exploitée par CEMEX Granulats Rhône Méditerranée** pour ses pratiques déployées en terme de santé et sécurité, notamment par la mise en place d'opérations de sensibilisation pour un objectif zéro accident visant aussi bien les collaborateurs que les clients et visiteurs se rendant sur le site.

**Le site de Buzet-sur-Tarn en Haute-Garonne, propriété de CEMEX Granulats Sud-Ouest**, pour sa contribution économique à la société et qui se définit comme un exemple de vivre ensemble. CEMEX a ainsi mis en œuvre des actions initiant une approche différente, plus ouverte, laissant la place à plus d'échanges avec la société civile (élus, associations, riverains) mais aussi en interne avec les salariés et les sous-traitants intervenant sur le site. L'entreprise s'est attachée à faire évoluer les méthodes

d'exploitation et de réaménagement mais aussi à mieux insérer l'activité dans le tissu social local, alliant la prise en compte environnementale à l'engagement sociétal.

En savoir plus : [www.concours-unpg.fr](http://www.concours-unpg.fr)

**A propos de l'UNPG**

*L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des entreprises qui extraient et produisent des granulats naturels (sable et graviers) ou recyclés, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, ce qui représente 2 300 carrières, 400 sites de recyclage, et 15 000 emplois directs. Sa priorité est de garantir un accès à la ressource minérale qui respecte une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la qualité des matériaux, tout en appliquant les principes d'économie circulaire. La majorité de ses membres adhère à la Charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est une composante importante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus : [www.unpg.fr](http://www.unpg.fr)*